PROGRAMME DE FORMATION
AIPR ENCADRANT

AIPR : formation encadrant à proximité des réseaux

Cette formation AIPR s'adresse au salarié de l'entreprise de travaux intervenant en préparation administrative et technique des travaux (chef de chantier, conducteur de travaux). Pour tout chantier de travaux, au moins un salarié de l'exécutant de travaux doit être identifiable comme titulaire d'une AIPR encadrant.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Citer la réglementation liée aux travaux à proximité des réseaux.
- Manipuler le Guide technique Travaux.
- Identifier les risques métier.
- Adapter les méthodes de travail.
- Préparer et obtenir l'examen AIPR encadrant.

PUBLIC VISE

- Responsables de projets Salariés du maître d'ouvrage ou du maître d'œuvre devant intervenir en préparation ou suivi des projets de travaux ;
- Salariés de l'entreprise de travaux intervenant en préparation administrative et technique des travaux.

PREREQUIS

Aucun prérequis nécessaire

DURÉE

7 heures (dont 1 heure d'examen)

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Groupe de 12 personnes maximum

DATE INTRA-ENTREPRISE

Contactez-nous

LIEUX

SEI, 3 rue de la liberté, Marigot, SAINT-MARTIN

METHODES PEDAGOGIQUES

Exposés théoriques et échanges avec les participants

MATERIEL D'APPRENTISSAGE

Vidéoprojecteur – Ordinateurs portables pour le passage du QCM

Association loi 1901 - SIRET : 930 891 700 00013 - NDA : 01 97 36286 97
Code UAI : 9711364F - Siège : 3 rue de la liberté – Marigot – 97150 SAINT-MARTIN
Tél. : 0590 87 33 12 – Mobile et WhatsApp : 0690 84 48 62 – E-mail : info@soualigaeducation.fr

MODALITES D'ACCES

Recrutement : Entretien de motivation.
Délai d'accès : Une réponse vous sera communiquée sous **15 jours**.

MODALITES D'ENCADREMENT

Formateur AIPR du niveau AIPR Concepteur

PROGRAMME DE LA FORMATION

L'impact de la réforme de protection à l'endommagement des réseaux sur le chantier, votre rôle, vos responsabilités, vos obligations avant et pendant les travaux
La réglementation DT – DICT
Principaux points de repères
La réglementation AIPR (Autorisation d'intervention à proximité des réseaux)
Définitions et glossaire
Les différents acteurs de la réforme DT – DICT
Les types de réseaux concernés (DT – DICT)
Les cas de dispense
Le fonctionnement du système (DT suivie d'une DICT – DT-DICT conjointes) DT suivie d'une DICT
La préparation du projet
La préparation des travaux DT-DICT conjointes « Régime simultané »
L'exécution des travaux
Le marquage-piquetage
Cas particulier des travaux urgents « ATU »
Application du « guide technique »
La reconnaissance sur le terrain
En cas de dommage, d'arrêt de chantier…
Examen

REFERENCES REGLEMENTAIRES

– Formation en application de l'arrêté du 22-12-2015 relatif au contrôle des compétences des personnes intervenant dans les travaux à proximité des réseaux

MODALITES D'EVALUATION D'ATTEINTE DES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Évaluation à chaud
Validation des acquis par l'examen QCM AIPR à passer sur le site internet du Ministère de la Transition écologique et solidaire.
Attestation AIPR CONCEPTEUR délivrée par l'employeur (durée de validité : 5 ans)

MODALITES DE SUIVI DE L'EXECUTION DU PROGRAMME ET D'APPRECIATION DU RESULTAT

– Feuille d'émargement
– Attestation de formation
– Attestation de réussite à l'examen le cas échéant
– Questionnaire d'évaluation de la formation

MODALITES DE FINANCEMENT

Tarifs : À partir de 250 euros TTC. Passage du test uniquement : 75 euros TTC

INFORMATION HANDICAP

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Chaque situation étant unique, nous vous demandons de préciser votre situation à l'inscription. Nous pourrons ainsi confirmer l'ensemble des possibilités d'accueil et vous permettre de suivre la formation dans les meilleures conditions.
Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez contacter le référent handicap de SEI :
0590 87 33 12
Diane AUTIER - info@soualigaeducation.fr

CONTACT DE LA FORMATION

Véra BRAMI
info@soualigaeducation.fr
0590 87 33 12
0690 24 87 67

INDICATEURS DE RESULTATS

- Taux de satisfaction : **En cours**
- Nbre de bénéficiaires : **En cours**
- Taux d'abandon : **En cours**
- Taux de réussite : **En cours**
- Taux d'insertion global dans l'emploi : **En cours**
- Taux d'insertion dans le métier visé : **En cours**